Fiche 9

La cène : sacrement *dans* l'alliance

Le 'repas du Seigneur' est un élément important de la vie de l'Eglise. Par lui, le chrétien est relié au passé (l'œuvre accomplie conformément aux promesses), au présent (le Christ vivant et ses bienfaits actuels) et au futur (l'espérance du salut). Elle est un rappel, une communion et un engagement. En cela, elle est un moyen de grâce pour l'Eglise qui chemine vers le Royaume éternel.

1. Le repas des pèlerins

"Lorsque les temps furent accomplis..." (Ga 4.4).
Les Eglises réformées ont gardé le terme "sacrement" pour la cène comme pour le baptême, car l'un comme l'autre ont été commandés par Jésus-Christ, sont en lien direct avec le salut et concernent l'ensemble du peuple de Dieu.

Comme le baptême, la cène renvoie à l'histoire d'Israël, notamment à ce moment fondateur qu'est la Pâque (Ex 12.1-28). Elle rappelle :
- *la miséricorde de Dieu* qui épargne les familles d'Israël
- *le jugement* qui pèse sur l'humanité déchue
- *la délivrance* qui a permis au peuple d'aller servir l'Eternel
- *le sacrifice d'expiation* d'un agneau sans tache
- *la délivrance du péché* et *la communion* avec le Christ vivant.

Le sang versé est *"le sang de l'alliance que Dieu a conclue"*. Sur le Mont Sinaï, cela a été rappelé solennellement au cours d'un repas (Ex 24.8-11). Dans la chambre haute, peu avant de vivre sa Passion, Jésus évoquera aussi *"le sang de l'alliance répandu pour beaucoup"* (Mt 26.26-28).

Le baptême représente l'entrée dans l'alliance et au sein de l'Eglise.
La cène montre que ceux qui sont "en Christ" sont désormais nourris par le Christ vivant, comme membres de son corps, au travers de leur foi, pour marcher avec lui.

2. Lieu de présence et communion

Calvin écrit que quand il dit : *"Prenez, mangez, ceci mon corps, ... ceci mon sang..."*, le Christ *"n'est point menteur"*. En nous conviant à son repas, Christ nous accueille d'une façon toute particulière en sa présence et nous fait don aussi bien de lui-même que des grâces qui découlent de son œuvre.

"La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion au corps du Christ ?" (1 Co 10.16).

Ainsi, dans la cène, nous avons une véritable *participation* aux richesses qui découlent de la croix. En ce sens, si la cène est bien un mémorial, elle est aussi beaucoup plus que cela.

Avec la prédication, nous entendons la Parole de Dieu. Lorsque nous la recevons dans un esprit d'écoute et de foi, nous recevons réellement le Christ et, par l'œuvre de l'Esprit Saint, cette parole fortifie notre foi.

Avec la cène, en tant que "parole visible", le même Evangile nous est annoncé, par le moyen du pain et du vin. Lorsque nous les recevons dans une attitude de foi, nous n'entendons pas seulement l'Evangile, mais encore nous le voyons, le touchons, le goûtons, et l'Esprit nous convainc que ce n'est pas moins réellement que Christ vient en nous pour nous fortifier et nous donner la vie éternelle.

Cela nous aide à comprendre comment le Christ œuvre dans son Eglise et dans le monde : lorsque l'Evangile est proclamé, il ne s'agit pas seulement d'une annonce humaine. Mais, par l'Esprit, le Christ lui-même instruit, appelle et se donne à celui qui écoute et qui croit.
"Moi, je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif" (Jn 6.35, 49-51).

La richesse de cette révélation a donné lieu à **diverses dérives** : le pain et le vin transformés en corps et en sang (*transsubstantiation* dans l'Eglise romaine), le corps physique donné "avec" le pain et le vin (*consubstantiation* pour les luthériens), le pain et le vin comme simples "signes" ou mémorial (pour Zwingli et de nombreuses Eglises évangéliques).

La théologie réformée affirme la présence *réelle* de Jésus-Christ dans la cène, mais de manière *spirituelle*. Ainsi, par l'Esprit, les dimensions verticale et horizontale du repas du Seigneur sont bel et bien présentes. Par leur participation, les chrétiens proclament que Jésus-Christ est mort et ressuscité *pour eux*, et qu'ils reçoivent *pour eux-mêmes* le salut qu'il a opéré.

Cette participation suppose un esprit d'humilité et de repentance. Elle est un signe d'unité chrétienne (1 Co 10.17) : la communion avec le Christ implique la communion avec les membres de son corps, c'est-à-dire *les uns avec les autres ;* elle est donc un lieu de responsabilité et un appel permanent à la réconciliation et au soutien fraternel.

La cène fonde-t-elle l'unité chrétienne ? Non, elle l'illustre et la confirme. Là où nous ne parvenons pas à confesser ensemble une foi partagée en Jésus-Christ mort et ressuscité pour le salut de son peuple (1 Co 15.1-2 ; Tit 2.11-14), le repas du Seigneur ne saurait créer l'unité.

3. Signe d'espérance du royaume

En plus des aspects passés et présents, la cène affirme la réalité des événements à venir d'une manière très forte. L'image du repas était déjà évoquée pour les membres de l'ancienne Alliance (Es 25.6-9). Dans les Evangiles, l'attente du banquet messianique est souvent présente (Lc 22.14-18, 28-30). Ainsi, Jésus rappelle ce qui est au cœur de la foi : l'espérance du jour où seront définitivement dépassés les gémissements, la violence et le péché.
Le repas du Seigneur se tient comme un rappel joyeux de ce jour où le Seigneur lui-même se mettra à table avec son peuple racheté (Lc 12.37 ; Ap 19.7-9).

4. Une pratique disciplinée

Qui peut participer à la cène ? Ce sont ceux qui ont reçu le baptême, qui ont été instruits dans la foi chrétienne et qui vivent un engagement personnel envers le Seigneur.

Qu'est-ce qu'une "participation indigne" (1 Co 11.27) ? Paul évoque la nécessité de *"discerner le corps de Christ"*, c'est-à-dire la valeur de son sacrifice et la réalité de l'Eglise comme un corps. Serait indigne celui ou celle qui ne serait pas prêt(e) à renoncer à ce qui peut entraver la communion avec le Seigneur, à se détourner vraiment du péché. Puis, l'apôtre encourage chacun à *"s'examiner soi-même, à manger du pain, à boire de la coupe"* (1 Co 11.28).

"Toutes les fois que nous communions au signe du corps du Seigneur, nous nous obligeons mutuellement l'un à l'autre, comme par un acte officiel, à accomplir des actes d'amour afin qu'aucun d'entre nous ne fasse rien qui blesse son frère, n'omette rien dont il pourrait l'aider et le secourir, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir et qu'il en aura le moyen" (Jean Calvin).

une version plus développée de ce texte est disponible